



Commune de Légise

Rue du Chaudfour, 2 - B-6860 LEGLISE

063 43 00 00 (01)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJETS DE PROGRAMMES D'ACTIONS SUR LES RIVIÈRES PAR UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET SECTORISÉE (PARIS) 2022-2027

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES

(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population que les projets de Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027, élaborés par les gestionnaires de cours d'eau conformément aux articles D.33/3 à D.33/6 du Code de l'Eau, sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
Mercredi 7 septembre 2022	Jeudi 15 septembre 2022	Lundi 31 octobre 2022 à 12h	Brigitte MATHU – 063/43 00 08 – brigitte.mathu@communeleglise.be Orphise PERLEAU – 063/43 00 02 – orphise.perleau@communeleglise.be Mathilde CONROTTE – 063/43 00 07 – mathilde.conrotte@communeleglise.be

Le dossier dématérialisé peut être consulté à l'adresse suivante : Rue du Chaudfour 2 à 6860 LEGLISE à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les jours ouvrables de 8h30 à 12h et les samedis de 9 à 12h. Pour les consultations le samedi matin, un rendez-vous doit obligatoirement être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Mme Brigitte MATHU (063/43.00.08), Mme Orphise PERLEAU (063/43.00.02) ou Mme Mathilde CONROTTE (063/43.00.07).

Le dossier est également consultable sur le site internet suivant : <http://enquetepublique-paris.wallonie.be>

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites via un formulaire en ligne, par mail ou par courrier :

Projets de Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS) 2022-2027
<u>En ligne</u> : via le formulaire prévu à cet effet sur le site http://enquetepublique-paris.wallonie.be <u>Ou par mail</u> : enquetepublique.paris@spw.wallonie.be <u>ou par courrier</u> : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles, et Environnement – SPW ARNE Département du Développement, de la Ruralité et des Cours d'eau et du Bien-être animal Direction des Cours d'eau non navigables Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES

Légise, le 1^{er} septembre 2022.

Par le Collège communal,

Le Directeur général,

(s.) M. CHEPPE

Le Bourgmestre,

(s.) F. DEMASY

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.